

MINISTERE DE L'INTERIEUI DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

OPERATION TRANQUILLITE SENIORS





Garder le contact avec des personnes capables de vous venir en aide en cas d'urgence

Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles. Vous pouvez également les mémoriser dans votre téléphone.

La nuit, un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles ou impossible (gardez à votre portée une lampe de poche)

Protégez-vous des vols sur la voie publique et dans les lieux publics

Dans la rue, les transports en commun ou les centres commerciaux, vous pouvez être victime de vol à la tire (pickpocket) ou de vol à l'arraché (arrachage d'un sac ou d'une mallette voire téléphone portable).

Répartissez vos papiers, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches, de préférence intérieures.

En cas de retrait d'argent à la banque ou auprès d'un distributeur dissimulez aussitôt vos espèces. Ne comptez pas vos billets.

Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac ou mallette du côté opposé à la chaussée.



Protégez-vous des vols sur la voie publique et dans les lieux publics

Dans la rue, les transports en commun ou les centres commerciaux, vous pouvez être victime de vol à la tire (pickpocket) ou de vol à l'arraché (arrachage d'un sac ou d'une mallette voire téléphone portable).

Répartissez vos papiers, valeurs et trousseaux de clés dans différentes poches, de préférence intérieures.

En cas de retrait d'argent à la banque ou auprès d'un distributeur dissimulez aussitôt vos espèces. Ne comptez pas vos billets.

Sur le trottoir, marchez de préférence face aux voitures, hors des zones d'ombre, en tenant votre sac ou mallette du côté opposé à la chaussée.



Si vous vous sentez suivi, entrez dans un lieu animé ou rapprochezvous d'autres passants.

Redoublez de prudence en cas d'affluence. Vérifiez qu'on ne vous a rien volé en cas de bousculade.

Protégez votre téléphone portable. Soyez discret lorsque vous l'utilisez dans un lieu public.

Quand vous n'utilisez pas votre mobile : ne le laissez pas à portée de vue ; ne le tenez pas à la main ; rangez-le dans un endroit sûr.

En cas d'agression, n'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs.

Appelez au secours : criez aussi fort que vous le pouvez.



Protégez votre carte de paiement

Ne laissez pas votre carte à portée de vue.

Votre code secret vous est strictement personnel et confidentiel.

Ne le confiez à personne. Ne le tapez pas sur le combiné si on vous le demande par téléphone.

N'inscrivez jamais votre code sur un papier.

Aucun service officiel ni votre banque ne sont habilités à vous demander votre code confidentiel.

Récupérez vos tickets de retrait et d'achat.





AUPRES D'UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS



Avant l'insertion de votre carte dans le lecteur, vérifiez que la console de celui-ci ne présente pas de modifications suspectes, susceptibles de bloquer votre carte.

Lorsque vous retirez de l'argent auprès d'un distributeur automatique de billets, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous : soyez très vigilants !

En cas de difficulté avec le distributeur, méfiez-vous des personnes vous proposant leur aide. Ne reformulez jamais votre code secret devant elles et surtout ne leur donnez pas ce code.



Si votre carte est "avalée" par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressort pas, puis,

signalez-le immédiatement à votre établissement bancaire.

Ayez avec vous le numéro de téléphone du centre d'opposition des cartes bancaires.

0892 705 705





Le vol par ruse



Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une qualité, il est aussi appelé vol à la fausse qualité.

Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte.

Méfiez-vous de faux employés ERDF-GRDF, de la Poste, de France Télécom, des faux policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité.



Exigez toujours la présentation de la carte professionnelle et en cas de doute vérifier téléphoniquement la réalité de la mission.



Demandez à voir la carte professionnelle même si la personne est en tenue d'uniforme.

Soyez très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.

Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs.

Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. (14 jours lors de la souscription d'un crédit)



Protégez votre domicile contre le cambriolage

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Installez un juda, un vidéo-phone ou un entrebâilleur.









Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles ou barreaux pour les fenêtres de sous-sol.
Un système d'alarme peut toujours être utile.

Fermez votre porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous.

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Installez un dispositif d'éclairage automatique.

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurezvous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



Si vous possédez un coffre-fort, même vide, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

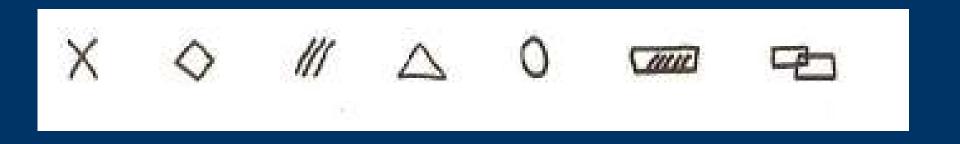
Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boite à lettres.

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.

Laissez un double chez une personne de confiance.



Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, ne les effacez pas mais alertez aussitôt les gendarmes.







Que faire en cas d'absence prolongée

Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie : dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances ", votre domicile bénéficiera d'une surveillance particulière .

Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte à lettres débordante de plis révèle une longue absence.

Ne laissez pas de messages sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement la brigade de gendarmerie de votre lieu de domicile.

COMPOSEZ LE



Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés. Privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée des gendarmes : Protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.

Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.

Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte auprès des gendarmes

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.





Prévenir les escroqueries sur Internet

Si vous achetez un bien très onéreux, organisez une rencontre avant la transaction.

Si vous vendez un bien, attendez d'avoir matériellement reçu l'argent avant de livrer le bien, attention aux chèques.

Ne répondez jamais à un courriel vous demandant de transmettre vos coordonnées bancaires.

Votre banque ou toute autre institution de confiance ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires par courriel.

Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (https).

LES NUMEROS UTILES

Appel d'urgence de la gendarmerie : 17 La gendarmerie de MUIDES SUR LOIRE 02 54 87 68 00

- * Opposition carte bancaire : 0 892 705 705
 - * Opposition chéquier : 0 892 683 208
 - * Téléphones portables volés :
 - SFR: 10 23
 - Orange: 0 800 100 740
 - Bouygues Telecom: 0 800 29 10 00

Info escroqueries: 0 811 020 217

